



DECLARATION SUIVANT REGLEMENT (UE) 2015/1185 DE LA COMMISSION du 24 avril 2015 et SUIVANT
REGLEMENT DELEGUE (UE) 2015/1186 DE LA COMMISSION du 24 avril 2015

Exigences d'informations applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

Référence du modèle:	P64794*
Modèle/désignation:	Poêle FIFTY ARCHE
Marque:	INVICTA
Fonction de chauffage indirect:	non
Puissance thermique directe:	10,0 kW
Puissance thermique indirecte:	0,0 kW

Combustible:	Combustible de référence:	Autre(s) Combustible(s) admissible(s)	η_s % (*)	Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)				Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*)			
				P	COG	CO	NO _x	P	COG	CO	NO _x
				mg/Nm ³ (13 % O ₂)				mg/Nm ³ (13 % O ₂)			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	oui	non	66	31	118	1000	160	-	-	-	-

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement

Puissance Thermique			
Puissance thermique nominale:	P _{nom}	10,0	kW
Puissance thermique minimale (indicative):	P _{min}	n.d.	kW

Rendement utile (PCI brut)			
Rendement utile à la puissance thermique nominale:	$\eta_{th,nom}$	76,0	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif):	$\eta_{th,min}$	n.d.	%

Consommation d'électricité auxiliaire			
A la puissance nominale:	e _{l,max}	-	kW
A la puissance minimale:	e _{l,min}	-	kW
En mode veille:	e _{l,sb}	-	kW

Puissance requise par la veilleuse permanente			
Puissance requise par la veilleuse:	P _{pilot}	n.d.	kW

Type de contrôle de la puissance/de la température de la pièce F(2):	Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	0%
Autres options de contrôle F(3):	Non applicable	0%

Classe d'efficacité énergétique:	A
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	100

Coordonnées de contact :		Date:	Signataire:
INVICTA GROUP	Tél. +33 (0) 3 24 27 71 71	02/12/2021	M. Xavier Delaire
Zone industrielle La Gravette	invicta.fr		Responsable Laboratoire
08350 - DONCHERY France	contact@invicta-group.fr		

(*) η_s = efficacité énergétique saisonnière, P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO_x = oxydes d'azote